



**Bien vivre  
et vieillir  
chez soi  
dans sa  
communauté**



Les Tables locales  
de concertation des aînés  
de la Côte-Nord

# L'Alliance

en faveur de l'amélioration  
des conditions de vie des aînés



*Portrait des conditions de vie des aînés*

*MRC de Minganie*



Août 2016

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie se situe entre celles de Sept-Rivières et du Golfe-du-Saint-Laurent, dans la région administrative de la Côte-Nord. Les premiers habitants de cette MRC provenaient des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie.

D'ouest en est, voici les municipalités de la MRC de Minganie ainsi que les communautés innues qui partagent ce même territoire : Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, communauté innue de Mingan ou Ekuanitshit, Havre-Saint-Pierre, L'Île-d'Anticosti, Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan, communauté innue de Natashquan ou Nutashkuan. Par ailleurs, le territoire non organisé (TNO) du Lac-Jérôme occupe 77 % du territoire de la MRC.

Jusqu'en 1996, toute la partie à l'est de Havre-Saint-Pierre était isolée du reste du Québec. Le prolongement de la route 138 jusqu'à Natashquan en 1996 a permis de désenclaver ce territoire. Cependant, la prospérité attendue, notamment grâce au secteur touristique, ne s'est pas concrétisée. En revanche, la construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, débutée en 2009, a permis de revigorer l'économie du territoire, si bien que d'anciens résidents y sont revenus de même que de nouveaux pour s'y installer.

### AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1<sup>er</sup> janvier 1982

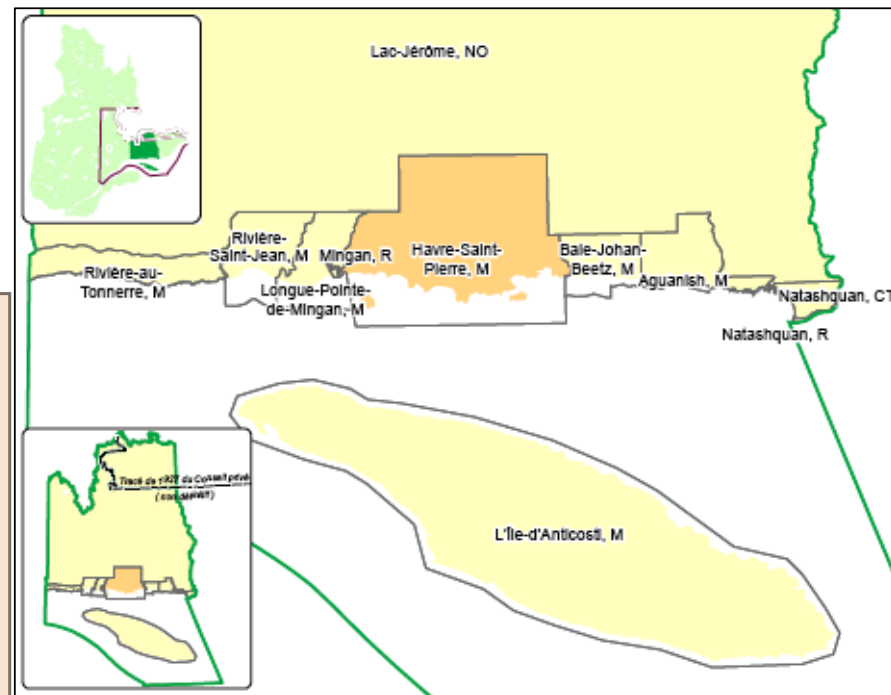
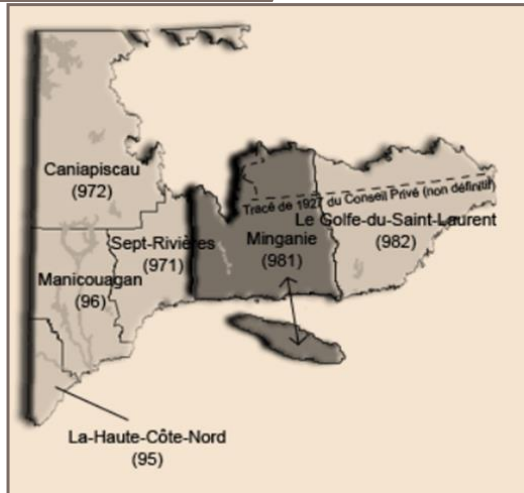
Superficie totale : 92 545,00 km<sup>2</sup>

Superficie terrestre : 55 390,00 km<sup>2</sup>

Population estimée en 2015 : 5 414 personnes

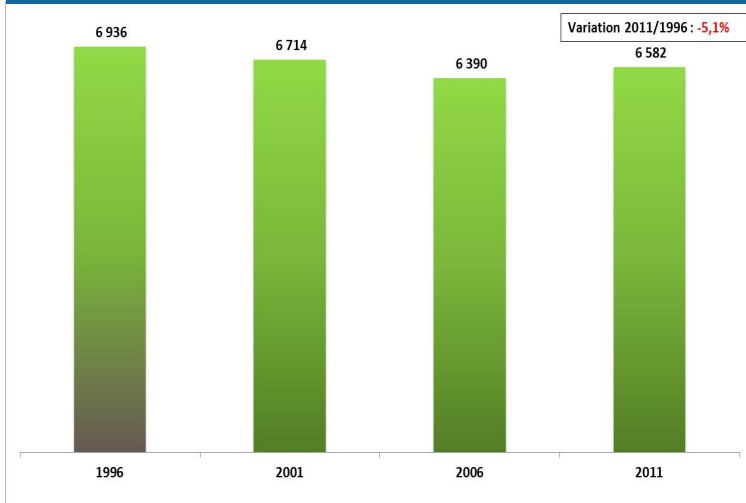
Densité (2015) : 0,1 hab./km<sup>2</sup> (terrestre)

# LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

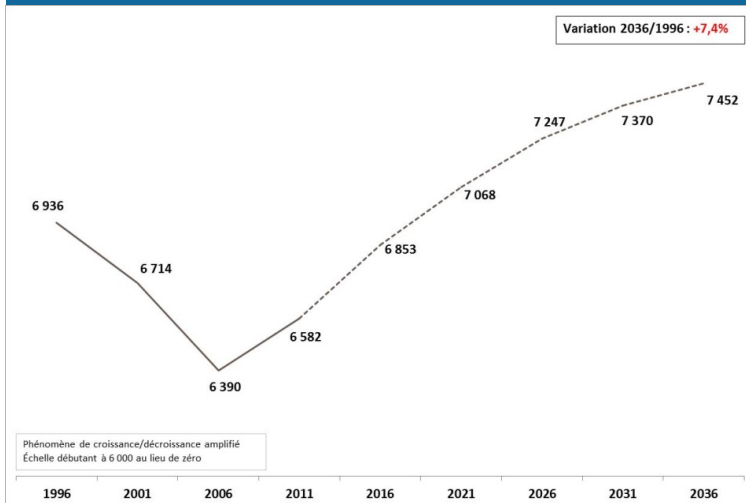


**QUELQUES STATISTIQUES...**

### Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



### Perspectives démographiques 2016-2036 (20 ans)



### Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2006, la population de la MRC de Minganie (incluant les communautés autochtones) a diminué de près de 8 % sur 10 ans pour ensuite remonter en 2011. La variation totale de la population enregistrée entre 1996 et 2011 est donc de -5,1 %.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 6 722 personnes (incluant les communautés autochtones), la population aurait augmenté de 140 personnes, portant le taux de décroissance à -3,1 % entre 1996 et 2015.

Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2036 (édition 2014), la population de la MRC de Minganie devrait croître de 870 personnes additionnelles, soit 13,2 %, entre 2011 et 2036 (25 ans), et de 516 personnes, soit 7,4 %, entre 1996 et 2036 (40 ans). Cela représente respectivement un taux de croissance annuel moyen composé de +0,50 % et de +0,18 %.

À compter de 2026, le taux de croissance s'atténue légèrement.

### Poids démographique de la population en 2011 et variation 2011-1996

MRC de Minganie	Population 2011		Variation 2011-1996	
	Nombre	%	Nombre	%
Aguanish	278	4,2	(102)	-26,8
Baie-Johan-Beetz	81	1,2	(4)	-4,7
Havre-Saint-Pierre	3418	51,9	(32)	-0,9
L'Île-d'Anticosti	240	3,6	(23)	-8,7
Longue-Pointe-de-Mingan	479	7,3	(58)	-10,8
Natashquan	246	3,7	(110)	-30,9
Rivière-au-Tonnerre	307	4,7	(169)	-35,5
Rivière-Saint-Jean	239	3,6	(80)	-25,1
<b>Hors MRC</b>				
Ekuanitshit	453	6,9	22	5,1
Nutashquan	841	12,8	202	31,6
<b>TOTAL</b>	<b>6 582</b>	<b>100,0</b>	<b>(354)</b>	<b>-5,1</b>

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.

### Répartition de la population âgée en 2011

MRC de Minganie	65 à 74 ans		75 ans et plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aguanish	45	10,2	40	9,3	85	9,8
Baie-Johan-Beetz	30	6,8	10	2,3	40	4,6
Havre-Saint-Pierre	190	43,2	220	51,2	410	47,1
L'Île-d'Anticosti	20	4,5	15	3,5	35	4,0
Longue-Pointe-de-Mingan	50	11,4	50	11,6	100	11,5
Natashquan	30	6,8	10	2,3	40	4,6
Rivière-au-Tonnerre	25	5,7	30	7,0	55	6,3
Rivière-Saint-Jean	20	4,5	30	7,0	50	5,7
<b>Hors MRC</b>						
Ekuanitshit	10	2,3	5	1,2	15	1,7
Nutashquan	20	4,5	20	4,7	40	4,6
<b>TOTAL</b>	<b>440</b>	<b>100,0</b>	<b>430</b>	<b>100,0</b>	<b>870</b>	<b>100,0</b>

Notes :

1. La somme des valeurs peut différer du total en raison des arrondis.
2. Les valeurs pour chacune des communautés peuvent différer des portraits individuels en raison de la source d'information et des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement 2011.

## Constats sur la population

La municipalité la plus peuplée en 2011 est Havre-Saint-Pierre qui compte pour plus de la moitié de la population totale du territoire.

Les deux communautés autochtones représentent environ 20 % de la population totale du territoire.

Les deux plus petites municipalités sont Baie-Johan-Beetz et L'Île-d'Anticosti, suivies de près par Natashquan.

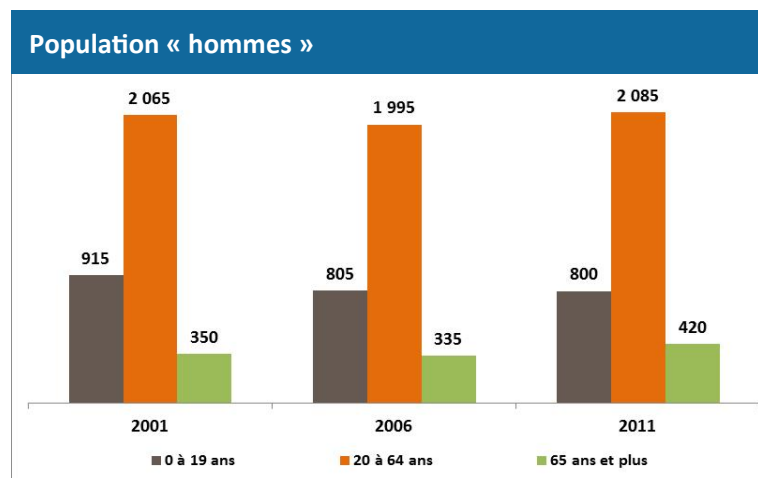
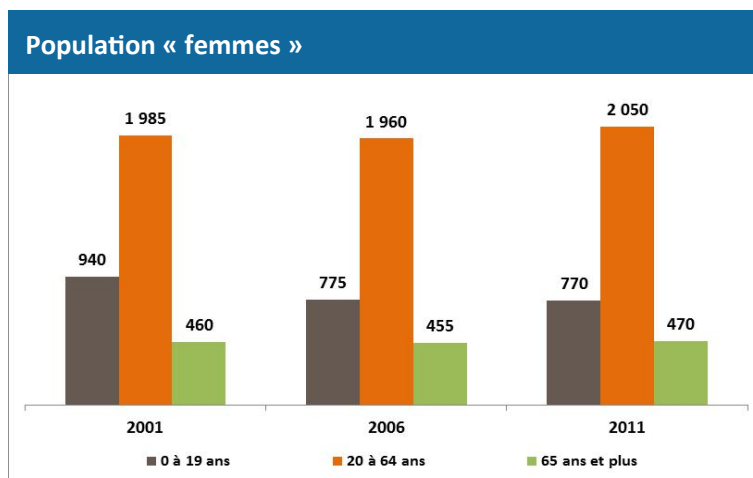
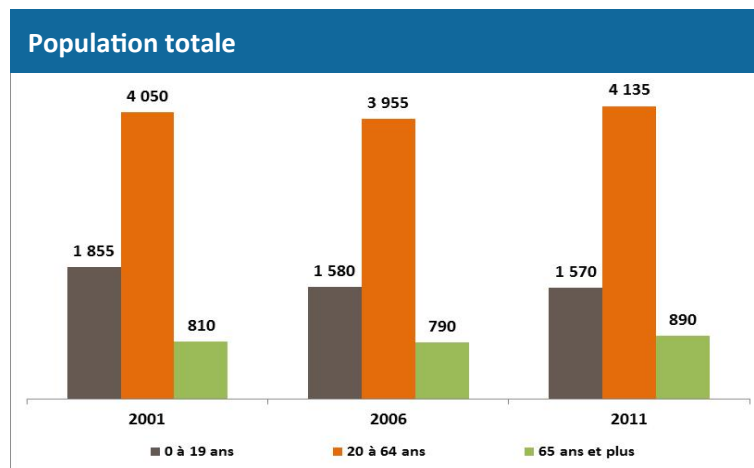
L'évolution de la population de 1996 à 2011 montre que celle-ci est en décroissance dans toutes les municipalités de la MRC de Minganie alors qu'elle est en croissance dans les communautés autochtones.

La baisse de la population la plus marquée fut enregistrée à Rivière-au-Tonnerre alors que la hausse la plus importante a été dans la communauté de Nutashkuan.

La municipalité qui compte le plus grand nombre de personnes âgées est aussi la plus peuplée, soit Havre-Saint-Pierre, suivie par Longue-Pointe-de-Mingan. Plus de la moitié des personnes âgées du territoire, incluant les communautés autochtones, se retrouvent dans ces deux municipalités.

Au total, sur le territoire de la Minganie, il y a autant de personnes âgées âgées de 65 à 74 ans que de 75 ans et plus.

# RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011





## Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué de 15 % entre 2001 et 2011

Cette décroissance fut légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (-18 %)
- Hommes (-13 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a fluctué un peu à la hausse entre 2001 et 2011, soit +2 %

Cette hausse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

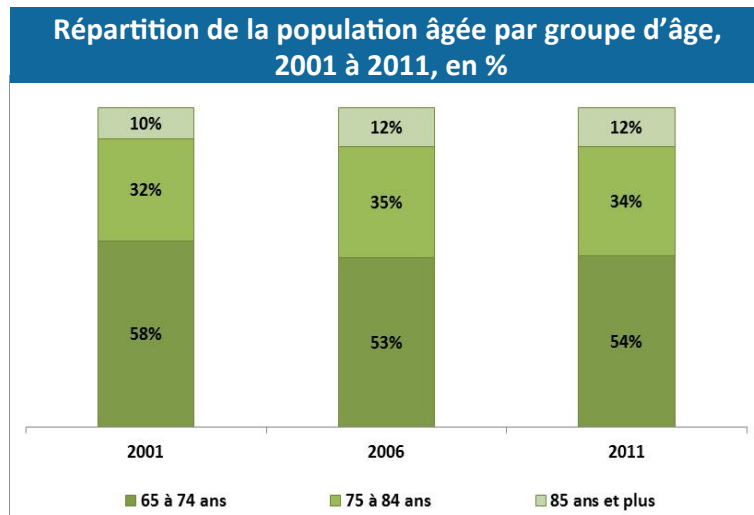
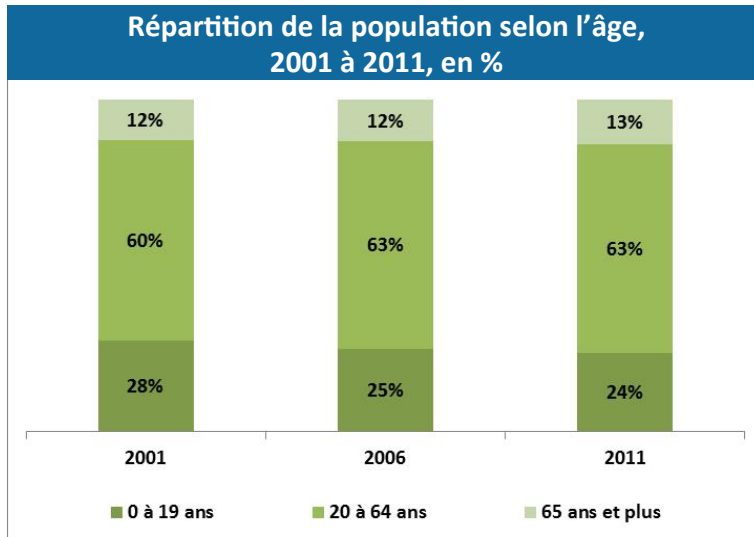
- Femmes (+3 %)
- Hommes (+1 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une augmentation entre 2001 et 2011 : +10 %

Cette hausse a été enregistrée surtout chez les hommes :

- Femmes (+2 %)
- Hommes (+20 %)

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **810 à 890 personnes** sur le territoire de la Minganie entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **47 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment la majorité avec **53 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 37,1 ans à **43,2 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 6,1 ans sur une période de 10 ans.
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
  - Femmes : 43,1 ans
  - Hommes : 43,3 ans.



**Constats concernant le vieillissement de la population**

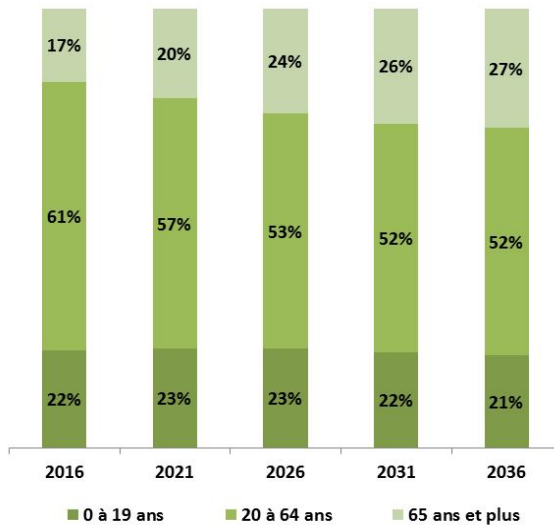
La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 12 % à 13 % du total de la population, soit une hausse d'un seul point de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion relative des personnes aînées, selon les différentes catégories d'âge, a diminué de 4 points de pourcentage pour la catégorie des 65 à 74 ans tandis qu'elle a augmenté de 2 % chez les 75 à 84 ans et de 2 % chez les 85 ans et plus.

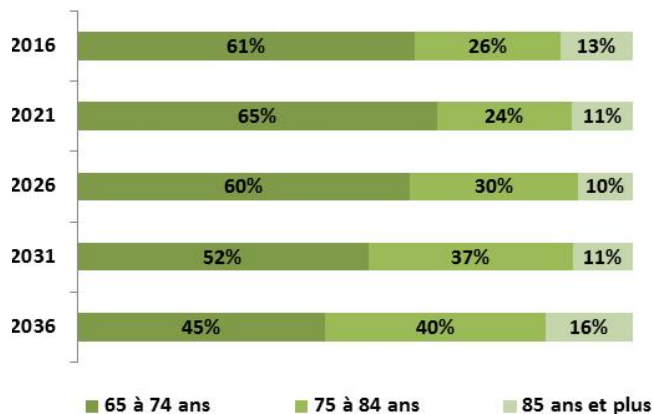
Une croissance de personnes âgées de 85 ans et plus est enregistrée auprès des femmes qui étaient au nombre de 50 personnes en 2001 et de 70 personnes en 2011 (+40 %).

Le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge a également augmenté pour passer de 25 personnes en 2001 à 35 personnes en 2011 (+40 %).

**Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2036**

La proportion relative des aînés par rapport à la population totale augmenterait de 10 % entre 2016 et 2036.

En 2036, plus d'une personne sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des aînés (45 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans augmenterait de 14 points de pourcentage à 40 % entre 2016 et 2036 alors que la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+3 %).

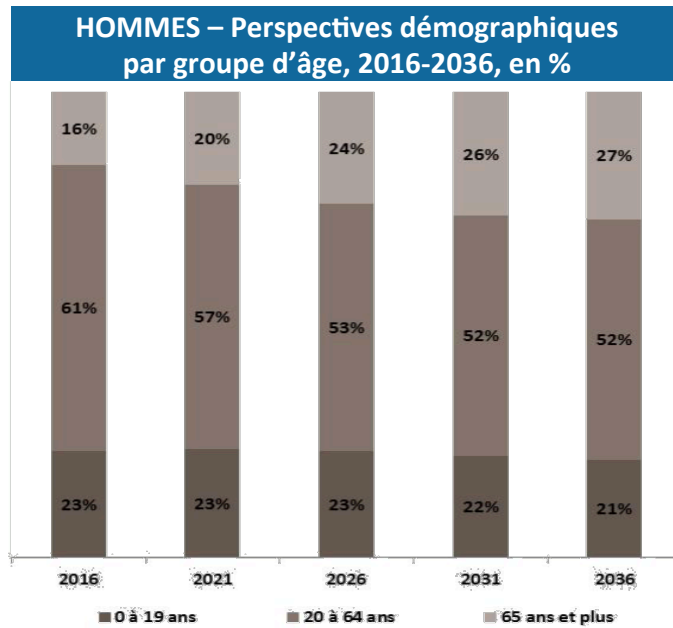
En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 695 à 907 personnes, de 2016 à 2036 ( $\Delta 2036/2016$  : +31 %).

Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 301 à 805, de 2016 à 2036 ( $\Delta 2036/2016$  : +167 %).

Il importe de souligner que le nombre de personnes de 80 ans et plus serait de 278 en 2016 et constituerait 24 % de la population âgée. En 2036, les personnes de 80 ans et plus se chiffraient à 670 personnes, ce qui représenterait 33 % des personnes âgées.

Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 147 à 317, de 2016 à 2036 ( $\Delta 2036/2016$  : +116 %).

L'âge moyen passerait de 41,8 ans en 2016 à 46,0 ans en 2036.



### Constats sur le vieillissement de la population masculine, 2016-2036

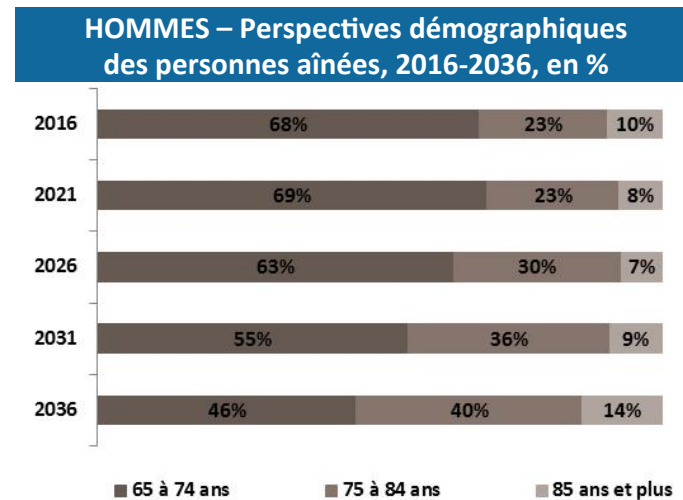
La proportion relative des aînés de **sexe masculin** par rapport à la population totale **masculine** augmenterait de 11 % entre 2016 et 2036.

En 2036, plus d'un homme sur 4 serait âgé de 65 ans et plus.

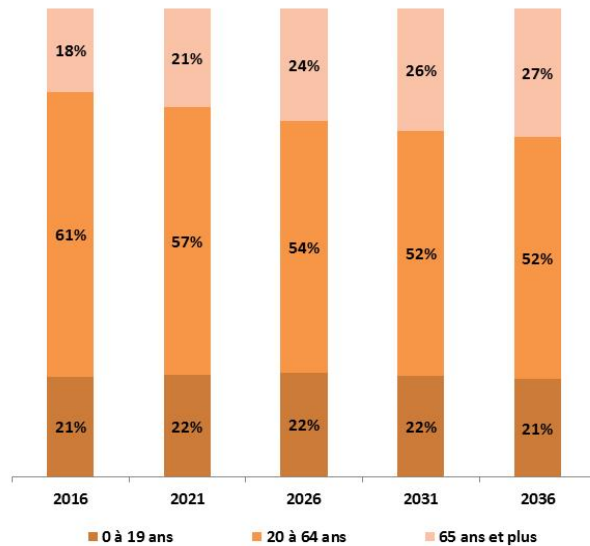
Moins de la moitié des hommes aînés (46 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

Le nombre d'hommes âgés de 80 ans et plus passerait de 98 à 325, de 2016 à 2036, représentant respectivement 18 % et 31 % de la population aînée masculine pour ces périodes.

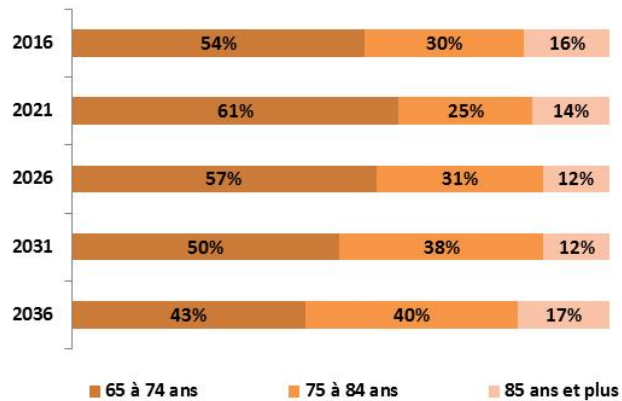
L'âge moyen passerait de 41,2 ans en 2016 à 45,9 ans en 2036.



**FEMMES – Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**FEMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population féminine, 2016-2036**

La proportion relative des aînés de **sexe féminin** par rapport à la population totale **féminine** augmenterait de 9 % entre 2016 et 2036.

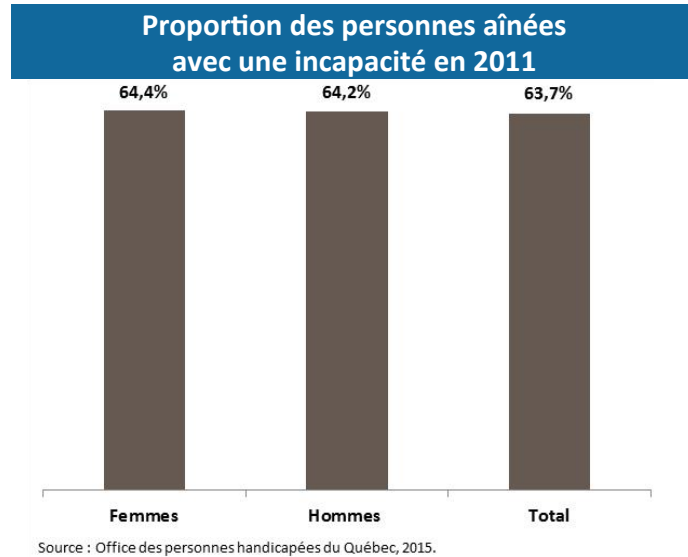
En 2036, plus d'une femme sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des femmes aînées (43 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

Le nombre de femmes âgées de 80 ans et plus passerait de 179 à 346, de 2016 à 2036, représentant respectivement 30 % et 35 % de la population aînée féminine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 42,4 ans en 2016 à 46,1 ans en 2036.

**PERSONNES ÂNÉES AVEC UNE  
INCAPACITÉ...**

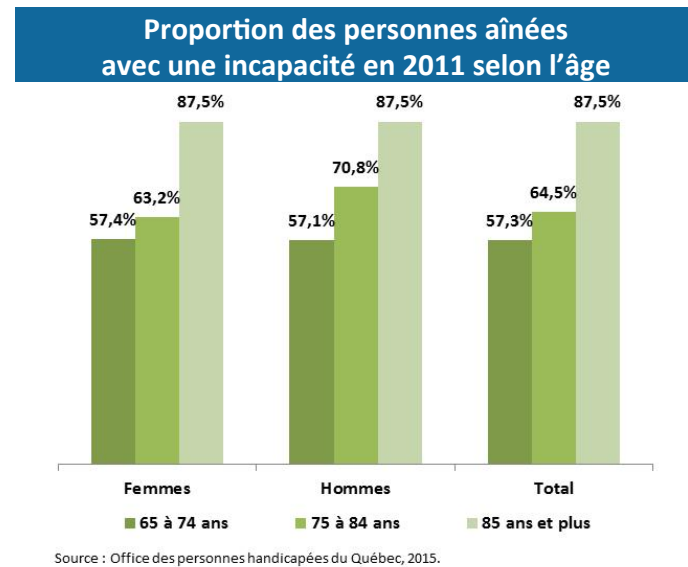


### Constats sur les personnes âgées avec une incapacité

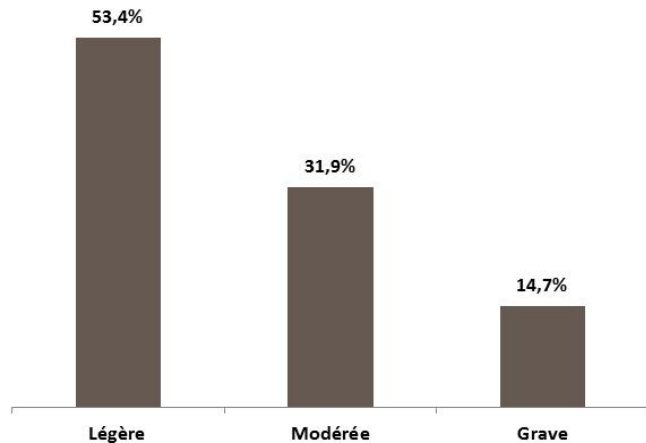
Près des deux tiers des personnes âgées de la MRC de Minganie (63,7 %) ont une incapacité, peu importe le sexe. Il s'agit d'un nombre estimé à 580 personnes.

Plus de 85 % des femmes et des hommes de 85 ans et plus ont une incapacité.

La proportion d'hommes de 75 à 84 ans avec une incapacité est plus élevée que la proportion de femmes de cette catégorie d'âge, soit respectivement 71 % et 63 %.

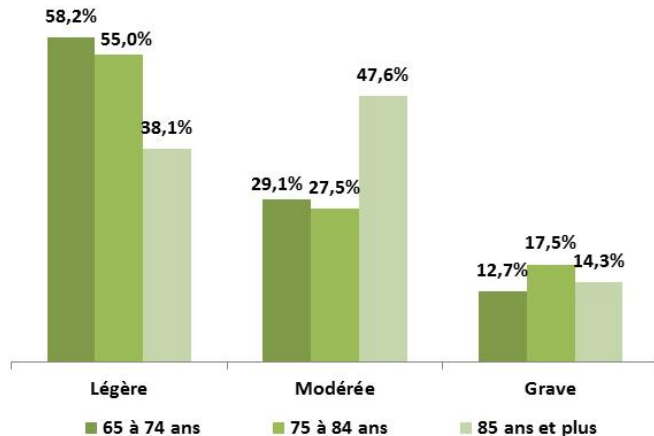


**Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon la gravité**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon l'âge et la gravité**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**Constats sur les personnes âgées avec une incapacité en fonction de la gravité**

Plus de la moitié des incapacités des personnes âgées avec cet état sont considérées comme étant légères.

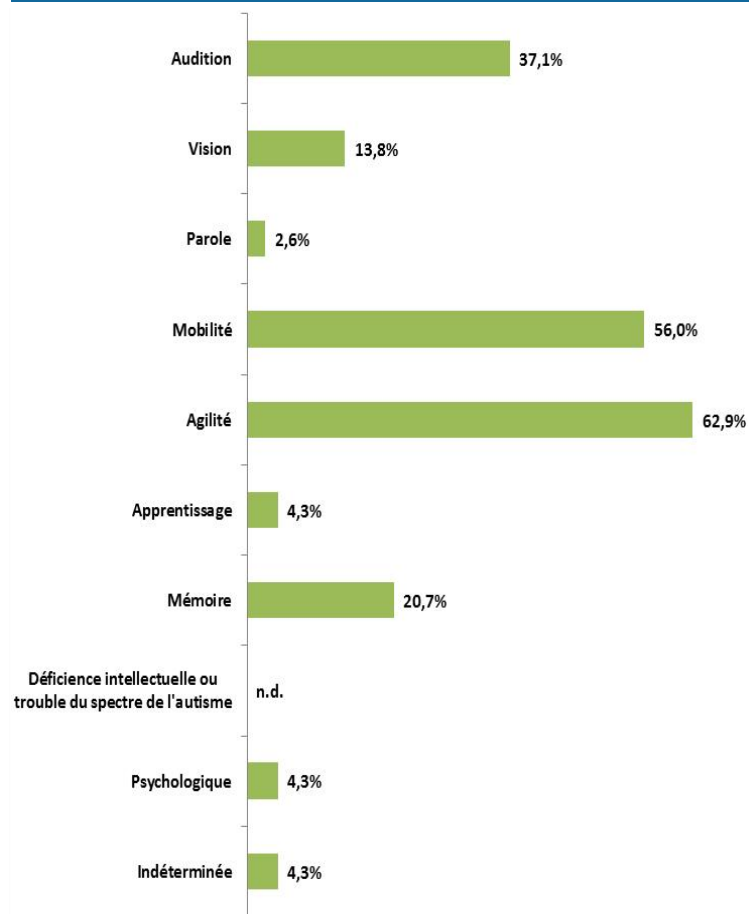
Les personnes âgées de 65 à 74 ans ainsi que celles de 75 à 84 ans avec une incapacité ont un état de gravité considéré comme étant léger pour plus de la moitié d'entre elles alors que plus d'une personne sur 4 de ces deux catégories d'âge a un état de gravité considéré comme étant modéré.

L'incapacité des personnes âgées de 85 ans et plus est le plus souvent d'une gravité modérée (48 %) ou légère (38 %).

Environ 15 % des personnes âgées avec une incapacité en 2011 ont un état de gravité considéré comme étant grave.



## Estimations du nombre de personnes de 65 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité, 2011



N. B. : Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**MRC de Minganie**

## Constats sur le type d'incapacité

Plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus avec une incapacité en Minganie ont un problème de mobilité. En fait, plus du tiers (36 %) de la population totale de 65 ans et plus (avec et sans incapacité) a un problème de mobilité.

L'agilité constitue le handicap d'environ les deux tiers des personnes âgées avec une incapacité. Environ 40 % de la population âgée totale de la Minganie a un problème d'agilité.

Plus du tiers des personnes âgées avec une incapacité ont un problème d'audition alors qu'un trouble de la mémoire constitue l'incapacité d'une personne sur 5. Dans la population totale des personnes âgées de la MRC, l'audition constitue une problématique pour 24 % d'entre elles, la mémoire pour 13 % et la vision pour 9 %.

**HÉBERGEMENT**

## Services d'hébergement

### Résidences privées pour aînés

Aucun résultat pour le territoire du CLSC de Minganie, selon le registre des résidences privées pour aînés.

### Liste des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Point de service Installation	Localisation	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Total des lits inscrits au permis
<b>Point de service de la Minganie</b>				
CHSLD (2 <sup>e</sup> étage) et Résidence Irène-Bélanger	Havre-Saint-Pierre	41		41
CHSLD de Havre-Saint-Pierre	Havre-Saint-Pierre	16	3	19
<b>TOTAL</b>		<b>57</b>	<b>3</b>	<b>60</b>

### Ressources intermédiaires (RI) et ressources de type familial (RTF)

Aucune information récente disponible. De plus, selon des données de 2011, aucune place RI et RTF n'était disponible en Minganie.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, annexe H.

Services d'hébergement (suite)

Nombre de places dans les logements sociaux pour aînés

Programme	Nombre de ménages ou de personnes
<b>AccèsLogis Québec<sup>1</sup></b>	
Aguanish	7
Natashquan	10
<b>TOTAL – ACCÈSLOGIS</b>	<b>17</b>
<b>Habitation à loyer modique<sup>2</sup></b>	
Aguanish	6
Havre-Saint-Pierre	26
Longue-Pointe-de-Mingan	16
Rivière-au-Tonnerre	16
<b>TOTAL – LOYER MODIQUE</b>	<b>64</b>

Notes :

1. Les projets en voie de réalisation ou livrés depuis le début du programme en 1997 jusqu'au 31 juillet 2011.
2. Données au 31 décembre 2010. Le nombre de logements désignés pour les personnes âgées.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, annexe G.

## Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>

Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Office des personnes handicapées du Québec (2015). Estimations de population avec incapacité en 2011 : région sociosanitaire de la Côte-Nord, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications, L'Office, 83 p.

Centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord : [http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/personnes\\_agees.html](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/personnes_agees.html)

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2012), Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 121 p.

## Notes

**Arrondissement des données des recensements** : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

**Estimations de population avec incapacité en 2011** : Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (CHSLD, prison, centre jeunesse, centre de réadaptation, etc.) ainsi que celles résidant dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par cette enquête.

Les données brutes proviennent des références indiquées alors que les proportions (%) ont, pour la plupart, été calculées dans le cadre de cette étude.

## Définitions

**Âge médian** : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Densité de population** : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.